

CHARTRE DES RENCONTRES - EVREUX - publication : 12 MARS 2019

Toute personne souhaitant s'exprimer librement lors des rencontres « **Assemblée Gilets Jaunes Evreux 27** » s'engage à respecter la présente charte.

En participant :

J'adhère à la démarche participative : je cherche à améliorer les idées, projets, propositions formulées, en donnant mon avis, et propose moi-même de nouvelles solutions ;
J'atteste de ma pleine et entière adhésion aux valeurs et aux règles du débat démocratique.

En conséquence, je m'engage en tant que participant :

À ne publier aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet
À reconnaître à chacun le droit d'avoir une opinion différente de la mienne et à la respecter
À n'exprimer, diffuser ou partager aucun contenu offensant ou contraire à la loi
À signaler aux organisateurs tous les contenus en infraction avec la présente Charte.

Les contributions dont le contenu est contraire à cette Charte sont susceptibles d'être supprimées sans préavis. L'équipe organisatrice se réserve le droit de supprimer :

Les messages à vocation publicitaire, promotionnelle ou commerciale
Les contributions prosélytes (politique, syndicale, sectaire, religieuse, sexuelle, etc.).
À ce titre sont considérées comme prosélytes les contributions qui invitent à un acte de mobilisation (signer une pétition, participer à une manifestation, etc.) ou qui ont pour vocation de susciter l'adhésion à un mouvement ou à un groupe.
Les contributions portant atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquant une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres.
Les contributions dont le propos est injurieux, grossier, diffamatoire, irrespectueux, agressif, violent, raciste, xénophobe, homophobe ou faisant l'apologie des crimes de guerre.
Les contributions renvoyant vers des sites internet ou des contenus dont la teneur ne respecterait pas la présente Charte.

Chaque individu peut contribuer tant qu'il s'engage à respecter au préalable les règles de la Charte. En cas de violation de la Charte, le contributeur est passible de se voir interdit de participer au processus.

Les organisateurs s'engagent :

— à adopter une attitude de neutralité vis à vis des participants et ne pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis, participant etc. ;
— à veiller à ce que chacune et chacun puisse s'exprimer ;
— à informer les participants de la présente charte et la faire respecter ;

FIN DU DOCUMENT – UNE PAGE

*Le présente document est librement inspiré et de charte des sites :
le-vrai-debat.fr et **granddebat.fr***